

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 28 août 2020 à 8 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

---

**Madame la vice-présidente Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-1518** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et 9421-4251 Québec inc., relative au versement d'une subvention dans le cadre des volets *Contribution d'amorçage et Investissements immobiliers et infrastructures de recherche* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Création d'un studio d'animation 2D* - **DE2020-498** (CT-DE2020-498) — (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 300 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Création d'un studio d'animation 2D*;

- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9421-4251 Québec inc., relative au versement d'une subvention maximale de 300 000 \$, dans le cadre des volets *Contribution d'amorçage et Investissements immobiliers et infrastructures de recherche* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-1519** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale pour l'organisation, par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels, de la 5<sup>e</sup> édition de l'événement international *BÉNÉFIQ*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026* - **DE2020-517** (CT-DE2020-517) — (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 150 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *BÉNÉFIQ 2020-2021*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale de 150 000 \$ pour l'organisation, par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), de la 5<sup>e</sup> édition de l'événement international *BÉNÉFIQ*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-1520** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et SAGE - Mentorat d'affaires, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Mentorat d'affaires 2020-2021* - **DE2020-524** (CT-DE2020-524) — (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 145 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Mentorat d'affaires 2020-2021*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et SAGE-Mentorat d'affaires, relative au versement d'une subvention maximale de 145 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles

mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2020-1521** **Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la direction du *Grand Marché de Québec* présente le plan de relance commerciale ainsi qu'un exposé complet de la situation des finances de l'organisme qui gère cette infrastructure, lors d'un comité plénier, d'ici la fin de l'automne 2020 - DE2020-486 (Ra-2216)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la direction du *Grand Marché de Québec* présente le plan de relance commerciale ainsi qu'un exposé complet de la situation des finances de l'organisme qui gère cette infrastructure, lors d'un comité plénier, d'ici la fin de l'automne 2020.

---

**CE-2020-1522** **Remplacement de la compensation environnementale d'une partie des lots 1 533 665 et 3 781 113 du cadastre du Québec – Arrondissement des Rivières - DE2020-511 (Ra-2216)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la révocation du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques autorisant le remblayage du lot 2 555 783 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, portant le numéro 7470-03-00028-01 et dont la Ville est cessionnaire;
  - 2° d'autoriser que soient conservés à des fins d'espace de conservation naturelle le lot 2 555 783 et une partie du lot 6 360 925 du même cadastre, d'une superficie approximative de 5 778,8 mètres carrés;
  - 3° d'autoriser que le lot 2 555 783 du même cadastre soit dans le futur *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) et dans la banque de terrains faisant l'objet de suivis réalisés par l'*Organisme des bassins du bassin versant* ou, le cas échéant, tout autre organisme mandaté par la Ville;
  - 4° de prendre tous les autres moyens raisonnables pour assurer la conservation à long terme de l'état naturel du lot 2 555 783 du même cadastre;
  - 5° d'autoriser le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer et transmettre tout document nécessaire à la révocation du certificat d'autorisation mentionné à la recommandation 1°;
  - 6° d'autoriser le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer et transmettre une lettre faisant état au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des décisions de la Ville résultant des recommandations 1°, 2°, 3° et 4°.
-

**CE-2020-1523** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la direction du *Réseau de transport de la Capitale* (RTC) présente les faits saillants et un exposé complet de la situation financière du *RTC* lors d'un comité plénier, avant le 20 septembre 2020 - **DG2020-027** (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la direction du *Réseau de transport de la Capitale* (RTC) présente les faits saillants et un exposé complet de la situation financière du *RTC* lors d'un comité plénier, avant le 20 septembre 2020.

---

**CE-2020-1524** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la Direction générale et le Service des finances présentent les faits saillants ainsi qu'un exposé complet de la situation budgétaire de la Ville de Québec - **FN2020-036** (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant que la Direction générale et le Service des finances présentent les faits saillants ainsi qu'un exposé complet de la situation budgétaire de la Ville de Québec.

---

**CE-2020-1525** Abrogation des résolutions CE-2020-0848 et CV-2020-0431 – Autorisation au conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge – Engagement de crédit relatif à l'entente triennale entre la Ville de Québec et la *Ludothèque de Sainte-Foy*, relative au versement par la Ville d'une subvention à l'organisme pour les années 2020, 2021 et 2022 afin de le soutenir pour l'offre de service d'une ludothèque à la bibliothèque Monique-Corriveau - **LS2020-193** (Abroge CE-2020-0848) (CT-2496281) — (Ra-2216)

---

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2020-0848.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2020-0431 relative à l'entente triennale portant sur l'octroi d'une subvention par la Ville de Québec à la *Ludothèque de Sainte-Foy*;
- 2° d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Ludothèque de Sainte-Foy*, relative au versement

par la Ville d'une subvention à l'organisme pour les années 2020, 2021 et 2022 totalisant 121 549 \$ afin de le soutenir pour l'offre de service d'une ludothèque à la bibliothèque Monique–Corriveau, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-1526 Avis de proposition déposé par monsieur monsieur le conseiller Jean Rousseau lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant la mise en place d'un programme de subvention pour des barils de récupération d'eau de pluie - PA2020-095 (Ra-2216)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2020, demandant la mise en place d'un programme de subvention pour des barils de récupération d'eau de pluie.

---

La séance est levée à 8 h 42

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad